



**RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE STATUANT SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE 2001**

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUIN 2002

PALMCI

RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE STATUANT SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE 2001

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR	5
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
ACTIVITES DE LA SOCIETE	6-13
Environnement des activités	7
Présentation générale	7
Productions agricoles	8
Productions usinées	9
Activités des huileries de palme	10
Activités d'encadrement et d'assistance au secteur villageois	11
Personnel et formation	11
Chiffres d'affaires	12-13
Investissements de l'exercice	14-15
PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE	16
PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS	17
RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS	18
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	19
Rapport général	19
Rapports spéciaux	20-25
ETATS FINANCIERS SYSCOA	26-30
TEXTE DES RESOLUTIONS	31

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Monsieur Georges Kouassi BROU

Administrateurs

Monsieur Yves LAMBELIN.

La Société UNILEVER CI,
représentée par Monsieur Richard BOSMAN.

La Société SIFCA,
représentée par Monsieur Angora TANO.

La Société TRITURAF,
représentée par Monsieur Adriano REGONDI.

La Société INTERCULTURES,
représentée par Monsieur Michel Luc BOEDT.

L'État de Côte d'Ivoire,
représenté par Monsieur Honoré N'guetta ASSANVO
et Monsieur Bernadin Koffi YAPI.

Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD
ERNST & YOUNG

ORDRE DU JOUR

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2001 et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du traité OHADA.
- Approbation desdits comptes et conventions.
Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat

- Fixation du montant des indemnités de fonction à allouer aux Administrateurs
- Renouvellement des Administrateurs
- Questions diverses.

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'application de l'article 664 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux droits des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique du traité OHADA et décision à prendre conformément à cet article.
- Pouvoirs.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi, à l'article 29-2 des statuts et aux articles 664 et suivants de l'Acte uniforme et du Groupement d'Intérêt Economique, afin de vous soumettre les activités et

comptes de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001 et la proposition d'affectation des résultats.

Il vous sera également demandé de procéder au renouvellement des Administrateurs et de décider de la poursuite des activités de la société.

ACTIVITES DE LA SOCIETE

Environnement des activités

L'exercice 2001 s'est déroulé dans un environnement particulièrement difficile dont les principaux facteurs sont :

- Les revendications permanentes des Syndicats des travailleurs dont le nombre est passé de Deux (2) à Trois (3) , avec un quatrième en cours de création ;
- L'aggravation de la tendance baissière des

cours de l'huile de palme brute sur le marché international :

- La chute des productions de régimes et d'huile de palme qui sont inférieures aux prévisions et à celles de l'exercice 2000.

Comme élément positif, la fin de l'exercice a été marquée par le démarrage de la nouvelle huilerie de palme de GBAPET (Sous-Préfecture de Grabo), au dernier trimestre de l'exercice.

Présentation générale

PALMCI, Société Anonyme de droit ivoirien, a pour objet principal l'exploitation et la mise en valeur de plantations de palmiers à huile, terrains et établissements de production d'huile de palme brute et d'amandes de palmistes.

Le siège de PALMCI est à Abidjan et elle exerce ses activités dans trois(3) régions distinctes et sur huit (8) ensembles Agro-Industriels (EAI).

Ces EAI sont constitués de :

- Une superficie totale de 35629 hectares de Plantations Industrielles (PI) ;
- Une superficie totale de 108 878 hectares de Plantations Villageoises (PV) encadrées par PALMCI et dont les productions sont traitées par les huileries de palme de PALMCI ;
- Dix (10) huileries de palme d'une capacité totale de 340 tonnes de régimes par heure.

Superficies agricoles des EAI (hectares)

Région	EAI	Superficie PI	Superficie PV	Total
Sud-Est (Aboisso)	Ehania	11 439 ha	27 190 ha	38 629 ha
	Toumanguié	2 961 ha	14 713 ha	17 674 ha
Centre (Dabou-Divo)	Irobo	4 895 ha	16 881 ha	21 776 ha
	Boubo	4 491 ha	11 519 ha	16 010 ha
Sud-Ouest (Tabou-Grabo)	Iboké	5 220 ha	12 572 ha	17 792 ha
	Néka	2 661 ha	9 343 ha	12 004 ha
	Blidouba	2 698 ha	12 140 ha	14 838 ha
	Gbapet	1 284 ha	5 630 ha	6 914 ha
TOTAL		35 629 ha	108 878 ha	144 477 ha

Les Plantations Villageoises représentent 75% de la superficie totale . Les PV rattachées à l'EAI Gbapet sont une partie de celles de Néka et Iboké. Les 435 ha de la section de Déwaké, faisant ancien-

nement partie de la PI Iboké, ont été rattachés à la PI de Gbapet parce que la nouvelle huilerie de Gbapet est plus proche.

ACTIVITES DE LA SOCIETE

Productions Agricoles

La production totale de régimes collectés au cours de l'exercice a été de 726 082 tonnes dont 61.8% en provenance des Plantations Villageoises. Cette production, en diminution de 14% par rapport à l'exercice précédent, est détaillée dans le tableau ci-après :

Productions agricoles (tonnes de régimes)

<i>EAI</i>	<i>Exercice 2001</i>			<i>Rappel 2000</i>	
	<i>Productions PI</i>	<i>Productions PV</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>	<i>Variations</i>
Ehania	80 597	123 786	204 383	250 807	-18,5%
Toumanguié	35 927	61 040	96 967	131 084	-26,0%
Irobo	22 327	50 345	72 672	80 116	-9,3%
Boubo	14 027	37 972	51 999	56 662	-8,2%
Iboké	50 705	51 018	101 723	121 153	-16,0%
Blidouba	39 141	62 232	101 373	98 502	+2,9%
Néka	34 005	62 960	96 965	105 847	-8,4%
Total	276 729	449 353	726 082	844 171	-14,0%

Au niveau des huileries, une partie des productions de Néka et Iboké a été traitée à Gbapet.

Les productions de cet exercice ont connu une baisse significative aussi bien en PI qu'en PV à cause des principaux facteurs indiqués plus haut au chapitre relatif à l'environnement des activités.

Par ailleurs, d'autres facteurs tels que le déficit hydrique, les insuffisances dans le domaine de la fertilisation et du matériel roulant, ont également influencé négativement la production des régimes.

Le rendement moyen en PI a été de 10.79 tonnes de régimes par hectare et par an, soit une baisse de 6.8% par rapport à l'exercice 2000.

En plantation villageoise, le rendement moyen

annuel a été de 4,78 tonnes par hectare, soit une baisse de 20% par rapport à l'exercice 2000.

Au cours de cet exercice, la pluviométrie a été bonne dans l'ensemble mais avec une répartition médiocre ayant engendré des déficits hydriques assez importants et variables d'un site à l'autre. Les EAI de Ehania, Toumanguié et Irobo sont les plus marqués avec des déficits moyens supérieurs à 350 mm. Même la région du Sud-Ouest, qui connaît habituellement une bonne répartition des précipitations, a enregistré des déficits relativement élevés (plus de 200 mm à Néka).

Par contre, bien qu'ayant le cumul le plus faible des précipitations, l'EAI de Boubo a eu une meilleure répartition par rapport à sa situation des années précédentes, avec un déficit moyen de 167.5 mm seulement.

Productions Usinées

Au cours de l'exercice 2001, les productions usinées ont subi la même tendance que les productions agricoles, et les réalisations comparées à celles de l'exercice précédent sont détaillées dans les tableaux ci-après.

Productions usinées (tonnes)

EAI	Exercice 2001	Exercice 2000	Variations
Régime de palme			
Ehania	204 207	251 417	-18,78%
Toumanguié	96 894	131 031	-26,02%
Irobo	72 835	79 951	-8,90%
Boubo	52 174	56 662	-8,00%
Iboké	105 810	121 154	-12,66%
Néka	97 024	105 848	-8,00%
Blidouba	97 772	98 647	1,00%
Gbapet	5 933	0	
Total	732 650	844 710	-13,27%
Huile de Palme			
Ehania	41 987	54 081	-22,36%
Toumanguié	19 830	28 036	-29,27%
Irobo	14 528	16 599	-12,48%
Boubo	10 705	12 187	-12,16%
Iboké	22 840	26 560	-14,01%
Néka	21 850	24 861	-12,11%
Blidouba	20 931	21 807	-4,00%
Gbapet	1 199	0	
Total	153 869	184 121	-16,00%
Amandes de palmiste			
Ehania	6 678	9 780	-31,72%
Toumanguié	3 189	4 645	-31,35%
Irobo	3 067	3 289	-6,75%
Boubo	2 380	2 464	-3,41%
Iboké	3 617	4 386	-17,53%
Néka	3 367	3 402	-1,03%
Blidouba	3 014	2 672	-12,80%
Gbapet	139	0	
Total	25 451	30 638	-16,93%

ACTIVITES DE LA SOCIETE

Activités des huileries de palme

Les huileries ont traité 732 650 tonnes de régimes de palme qui ont généré 153 869 tonnes d'huile de palme brute et 25 451 tonnes d'amandes de palmistes, soit respectivement, des taux d'extraction moyens de 21.0% et 3.5%.

Le taux d'extraction de l'huile a baissé de 0.8 point

soit 4% par rapport à celui de l'exercice 2000. Celui des amandes de palmistes a également de 0.2 point soit 5% par rapport à celui de l'exercice 2000.

Le tableau ci-après donne la situation détaillée des taux d'extraction par EAI.

Taux d'extraction de l'huile de palme brute

	Exercice 2001	Exercice 2000	Variations
Ehania	20,5%	21,5%	-1%
Toumanguié	20,5%	21,4%	-0,9%
Irobo	19,9%	20,8%	-0,9%
Boubo	20,5%	21,5%	-1%
Iboké	21,6%	21,9%	-0,3%
Néka	22,5%	23,5%	-1%
Blidouba	21,4%	22,1%	-0,7%
Gbapet	20,2%	-	-
Total	21,0%	21,8%	-0,8%

Le tableau ci-dessous présente les taux de charge (TdC) atteints par les huileries pendant les mois de pointe et de façon globale sur l'année :

Taux de charge des huileries

Huileries	Capacité théorique		Exercice 2000			
	Pointe	Année	Pointe	TdC	Année	TdC
Ehania	20 000	132 000	14 169	71%	101 549	77%
Antenne 1	12 500	83 000	9 299	74%	43 206	52%
Antenne 2	12 500	83 000	11 609	93%	59 452	72%
Toumanguié	22 500	150 000	15 582	62%	96 894	65%
Irobo	20 000	132 000	10 942	55%	72 835	55%
Boubo	20 000	132 000	10 529	53%	52 174	40%
Iboké	22 500	150 000	14 639	59%	105 810	71%
Néka	15 000	100 000	14 510	97%	97 024	97%
Blidouba	15 000	100 000	13 349	89%	97 772	98%
PALMCI	16 0000	1 062 000	114 628	72%	732 650	69%

La conséquence de la baisse de production des régimes de palme est que les huilerie ont été en deçà

de leur potentiel réel, avec des taux de charge de 72% pendant la pointe et de 69% pour l'année.

ACTIVITES DE LA SOCIETE

Activités d'encadrement et d'assistance au secteur villageois

Ces activités concernent essentiellement trois domaines d'intervention qui sont : l'encadrement, l'entretien des pistes villageoises, la collecte des régimes et la paie des planteurs.

Le nombre de planteurs inscrits sur les registres de PALMCI est aujourd'hui de 18 943 personnes, soit une augmentation de 38 nouveaux planteurs par rapport à l'exercice 2000.

L'encadrement technique de ces planteurs et la gestion administrative de leurs dossiers individuels sont assurés par un Service central des Plantations Villageoises qui s'appuie sur un effectif total d'une centaine d'agents (Chef de Service, Chefs de Zone, Assistants PV, Encadreurs PV, Commis)

Les opérations de collecte assurées par la Société reposent essentiellement sur un parc d'une centaine de camions-bennes, et mobilisent plus de 300 agents (Commis-Chauffeurs, Chargeurs et Mécaniciens). Les difficultés financières auxquelles la Société est

confrontée font qu'il n'a pas été possible de maintenir notre parc de collecte en état parfaitement opérationnel. La collecte est donc assurée à plus de 50% par des transporteurs privés qui ont signé des contrats de prestation avec la Société.

Au cours de l'exercice, l'entretien des pistes villageoises a été fortement perturbé sur certains EAI par les responsables des coopératives des planteurs qui ont revendiqué le transfert de cette activité. Néanmoins, les travaux de réhabilitation et de re-profilage ont pu se réaliser à des niveaux variables sur l'ensemble des EAI.

Enfin, la Société assiste les Planteurs Villageois en assurant d'autres prestations telles que la réparation de leurs matériel de collecte, la distribution de carburant, la vente à crédit de plants de palmier élevés et sélectionnés dans les pépinières de la société : ils bénéficient également des prestations des Services sociaux des EAI.

Personnel et formation

La situation des effectifs au 31/12/2001 est la suivante :

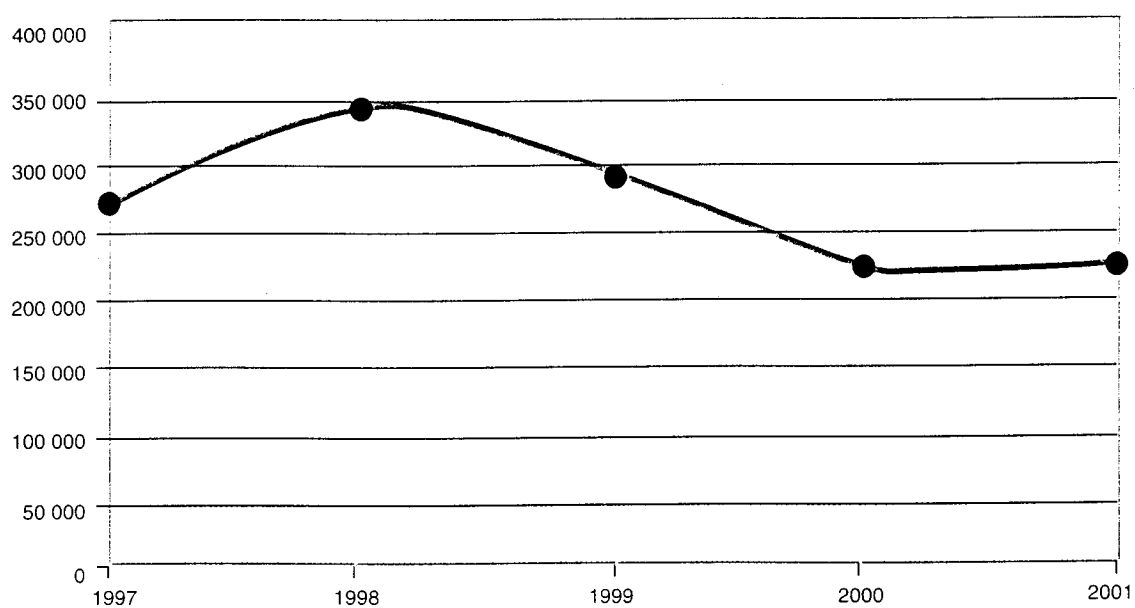
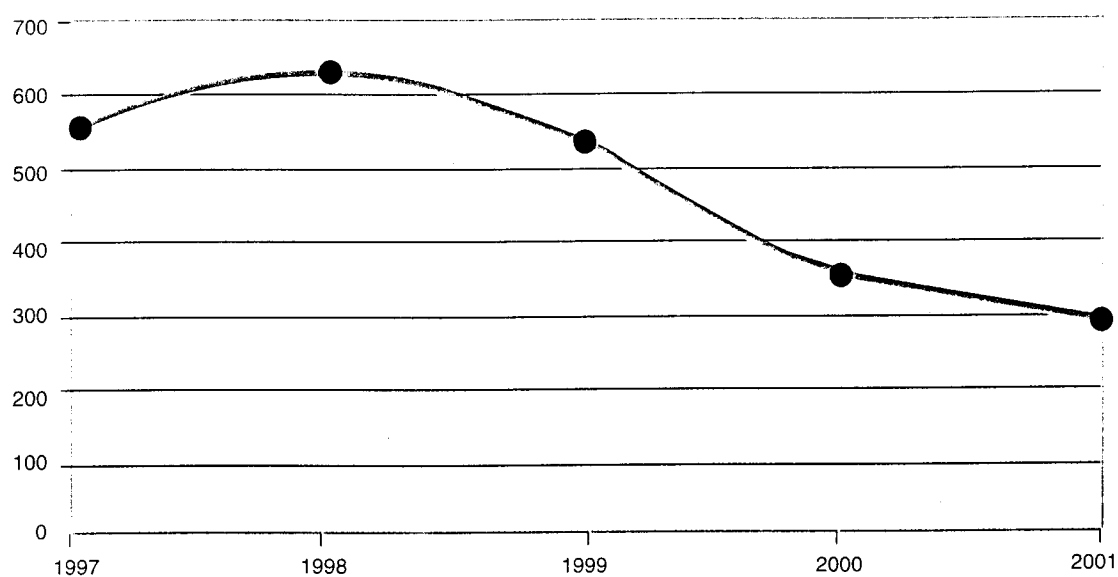
	Cadres	Maîtrises	Employés	Ouvriers	M/O occasion	Man. aux champs	Total
Siège	64	67	102	1	14		248
Ehania	23	54	263	324	320	1040	2024
Toumanguié	14	27	124	91	59	423	740
Irobo	15	25	125	102	94	396	757
Boubo	12	20	122	113	408	350	1025
Iboké	14	25	151	129	122	695	1 136
Gbapet	9	15	36	46			106
Néka	10	21	116	109	110	372	738
Blidouba	10	19	105	115	67	349	665
PALMCI	171	275	1 144	1 030	1194	3 625	7 439
Rappel 2000	167	258	1 119	1 098	450	3 617	6 709
Variation	4	17	25	-68	744	8	730

Par rapport à l'exercice précédent, l'effectif global a augmenté de 730 agents, soit 10,9%. Cette augmentation provient du démarrage de l'EAI de GBAPET et du recrutement de manœuvres aux champs et occasionnels, pour compenser la

défection des sous-traitants engendrée par le non paiement régulier de leurs factures de prestations. Au cours de l'exercice, 589 agents ont été formés dont 140 cadres, pour un coût total de 92,4 millions FCFA.

Evolution des cours de l'huile de palme brute

Années	1997	1998	1999	2000	2001
USD/tm	531.77	617.53	531.66	345.62	279.38
FCFA/tm	271 699	342 296	292 536	223 722	225 675



Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 2001 PALMCI a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 35 967 millions de F CFA au titre de la production vendue.

Ce chiffre d'affaires est en baisse de 18,2% par rapport à l'exercice antérieur.

2001 aura été marqué par une faible production d'huile en raison du manque de régimes collectés. Les raisons en sont multiples. On peut citer l'influence des conditions météorologiques défavorables en 1999, le manque de moyens de collecte et le bas prix du régime de palme payé aux villageois, qui a découragé nombre d'entre eux de vendre ses régimes à PALMCI et dans certains cas de les récolter.

Par ailleurs, les cours internationaux CAF Rotterdam n'ont cessé de se dégrader et sont passés de 345,62 USD en moyenne en 2000 à 279,38 USD en 2001.

Le prix de vente moyen de l'huile de palme brute en 2001 s'élève à 225 675 F CFA contre 223 722 F CFA la tonne. Cette hausse résulte du soutien de l'huile de palme brute par les industriels de la deuxième transformation.

Ces réalisations sont ventilées en quantité et en valeur sur le tableau ci-après et comparées à celles de l'exercice précédent :

Evolution des ventes	Exercice 2001	Exercice 2000	Variations
Huile de palme brute			
Valeur (millions FCFA)	35 106	41 213	- 14,8%
Quantités (TM)	155 559	184 216	- 15,6%
Prix / TM (FCFA)	225 675	223 722	+ 0,8%
Amandes de palmiste			
Valeur (millions FCFA)	856	2 751	- 68,8%
Quantités (TM)	21 007	31 072	- 32,3%
Prix / TM (FCFA)	40 774	88 560	- 53,9%
Noix de palmiste			
Valeur (millions FCFA)	3	20	
Coques de palmiste			
Valeur (millions FCFA)	2	5	
TOTAL VENTES			
Valeur (millions FCFA)	35 967	43 991	- 18,2%

ACTIVITES DE LA SOCIETE

L'importante perte de revenus entraînée par le niveau des cours internationaux de l'huile de palme brute a été partiellement compensée par les sociétés de deuxième transformation qui ont accepté en 2001 de soutenir les cours de l'huile de palme brute. Cette majoration aura représenté un apport de près de 7 500 millions de francs CFA y compris

le droit préférentiel de l'Union Européenne et la bonification d'acidité.

Sans la majoration des sociétés de deuxième transformation, le prix de réalisation de l'huile aurait été en baisse de 35,28 % par rapport à 2000.

Investissements de l'exercice

Au titre des investissements il convient de faire la distinction entre :

- les investissements courants réalisés par PALMCI qui comprennent également les dépenses engagés

pour la réhabilitation des équipements et qui se sont élevés à 3 624 millions de francs CFA, - et le projet de l'huilerie de palme de Gbapet pour lequel 6 148 millions de francs CFA auront été investis au cours de l'exercice.

Investissements courants

Investissements agricoles

Ils ont représenté sur l'exercice une dépense totale de 1 091 millions de francs CFA.

Les investissements agricoles concernent la poursuite du programme de replantation des plantations industrielles initié en 1997 et portent sur les années de cultures suivantes :

- culture 2002 : préparation de terrain, pour 6 millions de francs CFA ;
- culture 2001 : plantation et entretien N0, pour

560 millions de francs CFA :

- culture 2000 : entretien N1, pour 293 millions de francs CFA ;
- culture 1999 : entretien N2 pour 166 millions de francs CFA.
- culture 1998 : entretien N3 pour 66 millions de francs CFA.

Le programme d'abattage exécuté en fin d'exercice a porté sur 1485 hectares. Ces superficies seront replantées entre mai et juillet 2002 selon le programme ci-après.

Superficies	Ehania	Boubo	Total
Abattues	1 100 ha	385 ha	1 485 ha
A replanter	1 100 ha	400 ha	1 500 ha

-Investissements industriels et réhabilitation des équipements

Ils ont représenté sur l'exercice une dépense totale de 1 276 millions de francs CFA et ont porté sur la poursuite des opérations de remise en état de l'outil

industriel de nouveaux matériels. Ces travaux, détaillés ci-après, ont concerné tous les équipements et matériels de transformation : production et distribution de vapeur et d'électricité, réception carreau usine, stérilisation, malaxeurs et presses, décanteurs et palmisteries.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Investissements

(millions F CFA)	Bâtiments	Machines et matériels	Groupes électrogènes	Total
Ehania	16,5	197,3		213,8
Toumanguié	11,9	179,3		191,2
Irobo		46,4	7,2	53,6
Boubo		76,2		76,2
Iboké		40,8	4	44,8
Néka		32,1		32,1
Blidouba	38	54,3		92,3
Total	66,4	626,4	11,2	704

Investissements matériels de collecte

Ils ont représenté sur l'exercice une dépense totale de 139 millions de francs CFA essentiellement pour l'achat des tracteurs.

les villages du personnel pour un montant de 418 millions de francs CFA.

Autres investissements

Ils ont représenté sur l'exercice une dépense totale de 1 254 millions de francs CFA. Les investissements les plus importants ont concerné la construction de bâtiments d'habitation, d'adduction d'eau, d'installations électriques et de voies d'accès dans

PALMCI a continué d'investir dans l'achat de micro-ordinateurs pour l'informatisation de sa gestion sur les EAI (44 millions de francs CFA) ainsi qu'en mobilier et équipement pour les bureaux et logements (137 millions de francs CFA).

Les autres postes d'investissements concernent les véhicules tels que camions, tout terrain, ambulances (617 millions de francs CFA) et des matériels divers (38 millions de francs CFA).

Projet Gbapet

Au cours de l'exercice les investissements se sont élevés à 6 148 millions de francs CFA et s'analysent de la manière suivante :

- 5 055 millions de francs CFA au titre de la construction de l'huilerie ;
- 708 millions de francs CFA au titre des plantations industrielles (planting et entretien N0, dédommagement, pistes et divers) ;
- 385 millions de francs CFA d'achat de véhicules et de tracteurs agricoles ;
- 280 millions de francs CFA au titre des constructions,

adductions d'eau et d'électricité, aménagement des plates-formes et VRD, honoraires et commissions des bailleurs de fonds.

Les travaux de la construction de Gbapet se sont achevés le 15 novembre 2001 par la signature du procès verbal de réception provisoire. Des essais ont eu lieu jusqu'à la fin de l'année et l'usine a débuté sa véritable production d'huile en 2002.

Les superficies plantées concernent 326 ha en 2001, soit un cumul de 856 ha dont 530 ha en 2000.

Comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent, le chiffre d'affaires hors taxes ressort à 35 967 millions de francs CFA, en baisse de 18% par rapport au chiffre d'affaires réalisé en 2000.

Les achats consommés

Les achats consommés qui se sont élevés à 17 009 millions de francs CFA concernent principalement les achats de régimes qui se sont chiffrés à 9 082 millions de francs CFA pour l'exercice.

Cette baisse s'explique par la baisse du prix du régime villageois de 23 000 à 20 000 F CFA la tonne entraînant une baisse des livraisons de régimes villageois.

Transports

Les transports se sont élevés à 2 446 millions de francs CFA, en diminution de 14,89 % par rapport à l'exercice. La diminution de ce poste provient de la baisse des volumes transportés aussi bien pour les régimes que pour l'huile de palme brute.

Services extérieurs

La différence entre 2000 et 2001 provient d'une modification de la comptabilisation des chantiers d'immobilisations en 2001. Auparavant, ces chantiers transitaient par un compte "service extérieurs".

	2001	2000
Services extérieurs immobilisés	0	5158
Services extérieurs fonctionnement	3701	5091
	3 701	10 249

La diminution du poste de fonctionnement provient essentiellement des travaux à façon qui ont été repris par le personnel de la société.

Impôts et taxes

Les impôts et taxes, à savoir patentes, impôts fonciers et ITS, se sont élevés à 1 081 millions de francs CFA.

Les autres charges

D'un montant de 260 millions de francs CFA, elles n'appellent pas de commentaires particuliers.

Ce poste a légèrement augmenté par rapport à l'exercice 2000. Exprimés en valeur relative, les charges de personnel ont représenté 29,4 % du chiffre d'affaires. Ce ratio, en augmentation par rapport à l'exercice précédent, résulte de la baisse importante du chiffre d'affaires constatée durant l'exercice.

Amortissements, provisions et provisions

D'un montant de 7 136 millions de francs CFA, ce poste représente 19,84 % du chiffre d'affaires et comprend 6 963 millions de francs CFA au titre des amortissements et 174 millions de francs CFA au titre des provisions pour les risques et charges diverses.

Les charges financières

Les charges financières se sont élevées à 4 661 millions de francs CFA et comprennent 630 millions de francs CFA liés aux dettes à long terme reprises de la CAA et contractées auprès de l'Etat lors de la privatisation de PALMINDUSTRIE, 3 493 millions de francs CFA liés aux dettes à moyen terme contractées auprès des banques de la place, des bailleurs de fonds internationaux et des avances d'actionnaires pour assurer le financement des programmes d'extension et de réhabilitation et 538 millions de francs CFA liés aux découverts bancaires pour assurer le financement du fonds de roulement. Ces charges financières ont représenté 12,9% du chiffres d'affaires et sont en légère augmentation par rapport au précédent exercice.

Résultats

Le résultat des activités ordinaires s'établit à -9 332 millions de francs CFA contre -3 530 millions de francs CFA en 2000. Après intégration des données hors activités ordinaires et déduction de l'impôt sur les bénéfices, la perte nette s'élève à 8 868 millions de francs CFA contre un résultat -3 561 millions de francs CFA en 2000.

Les différents chiffres du compte de production et de résultats ainsi que du bilan sont donnés en annexe.

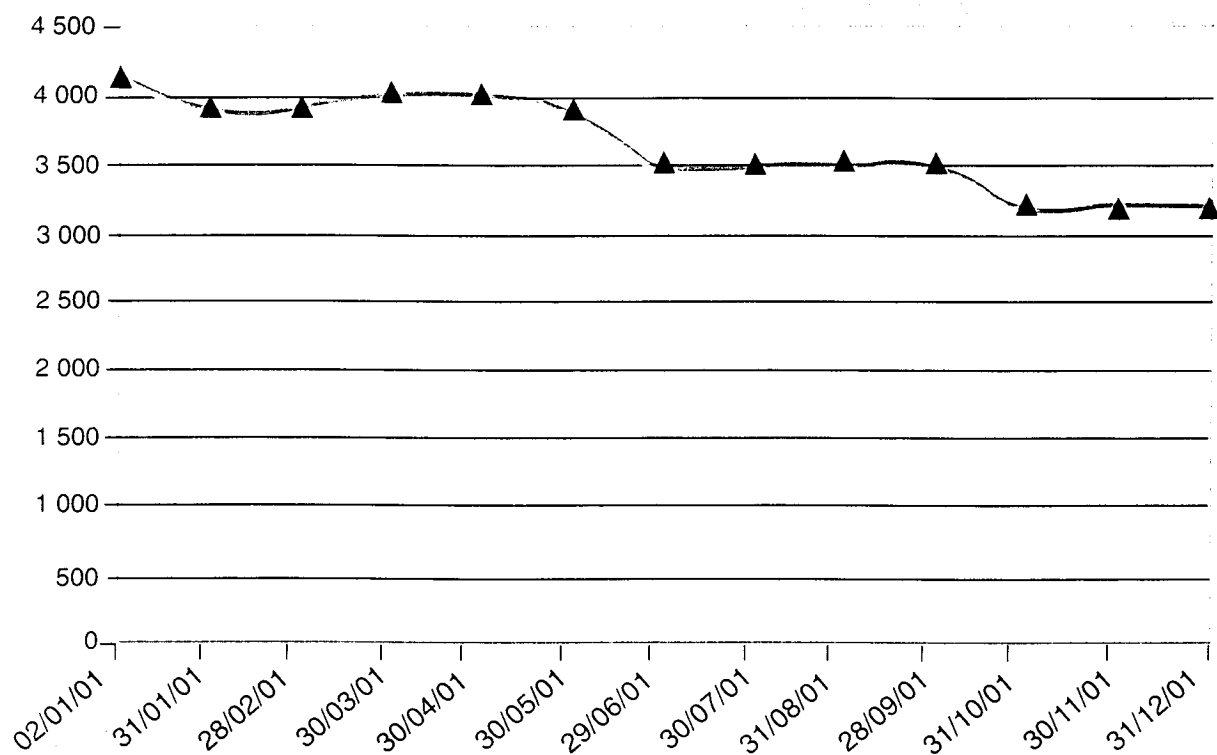
Votre Conseil d'Administration vous propose d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2001 :

Résultat net de l'exercice	- 8 867 565 210
Report à nouveau	- 1 704 121 074
Nouveau report à nouveau	- 10 571 686 847

EVOLUTION DU COURS DES ACTIONS PALMCI

COURS PALMCI 2001

<i>Janvier</i>	<i>Février</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juillet</i>	<i>Août</i>	<i>Sep.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>
02/01-31/01	28/02	30/03	30/04	30/05	29/06	30/07	31/08	28/09	31/10	30/11	31/12
4 145-3900	3 900	4 000	4 000	3 900	3 500	3 500	3 500	3 500	3 195	3 195	3 195



RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS

Le mandat des Administrateurs arrivant ce jour à expiration, il vous est proposé la nomination de :

- Monsieur Georges Kouassi BROU, Monsieur Yves LAMBELIN,
- La société UNILEVER, représentée par Monsieur Richard BOSMAN,
- La Société SIFCA, représentée par Monsieur Tano ANGORA,
- La Société TRITURAF, représentée par Monsieur Adriano REGONDI,
- La Société SIERI, représentée par Monsieur Michel AKA-ANGHUI,
- La Société INTERCULTURES, représentée par Monsieur Luc BOEDT,
- L'Etat de Côte d'Ivoire, représenté par Monsieur Honoré N'guetta ASSANVO et Monsieur Bernadin Koffi YAPI.

Les mandats ainsi conférés arriveront à expiration lors de la tenue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Nous pensons, Mesdames, Messieurs vous avoir apporté les informations qui vous permettront d'approuver les résolutions qui vont être soumises au vote de la présente Assemblée. Les activités et résultats que nous vous avons présentés reposent sur la compétence et les efforts des membres du personnel auxquels nous adressons tous nos remerciements pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs fonctions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport Général

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PALMCI tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimé ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2001 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux principes du SYSCOA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus,

nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation : les états financiers font apparaître des pertes cumulées supérieures à la moitié du capital social ainsi qu'un fonds de roulement net négatif de 15 926 millions de FCFA. La poursuite de l'exploitation a été rendue possible grâce au soutien des banques qui ont accordé des concours à court terme et à celui des actionnaires de référence qui ont accordé un soutien financier à la société.

L'article 664 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique de l'OHADA prévoit, lorsque le montant des capitaux propres est inférieur à la moitié du capital social, la convocation par le Conseil d'Administration d'une Assemblée Générale Extraordinaire dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes, à l'effet de décider de la dissolution ou non de la société.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes généralement admises, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

Abidjan, le 09 juin 2002

Mazars & Guérard

Jean-Pierre Bouniol

Associé



Micheline Koffi

Expert comptable diplômé



Ernst & Young

Christian Marmignon

Associé



Rapports Spéciaux

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 440 de l'acte uniforme OHADA, nous portons à votre connaissance les conventions, visées à l'article 438 de ce traité, conclues entre votre société et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints, soit directement ou indirectement, soit par une personne interposée et des conventions entre votre société et une entreprise ou une personne morale si l'un des administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint de votre société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, administrateur général, administrateur général adjoint,

directeur général ou directeur adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1 Conventions conclues au cours de l'exercice 2001

Avec la société UNILEVER CI

Administrateurs & dirigeants concernés

- UNILEVER CI représenté par Monsieur Richard BOSMAN

Nature et Objet

Convention de prêt

Modalités

UNILEVER CI a mis en place, au profit de PALMCI, une ligne de crédit d'un montant maximum de 3 milliards de francs CFA que PALMCI pourra utiliser au gré de ses besoins de trésorerie et dont le remboursement se fera d'accord partie, en fonction de la trésorerie de PALMCI.

Au 31 décembre 2001, PALMCI a utilisé 2 790 millions de francs CFA. Le montant des intérêts calculés sur la base du taux BCEAO majoré de deux points s'est élevé à 209 millions de francs CFA au cours de l'année 2001.

2.1 Avec les sociétés UNILEVER CI, SIFCA et INTERCULTURES

Administrateurs ou dirigeants concernés :

- UNILEVER CI représenté par Monsieur Richard BOSMAN
- SIFCA représenté par Monsieur Yves LAMBELIN
- INTERCULTURES représenté par Monsieur Luc BOEDT.

Nature et Objet :

Convention de prêt

Modalités :

UNILEVER CI, SIFCA et INTERCULTURES ont renoncé à encaisser leurs dividendes de l'exercice 1999 et les ont laissés en comptes courants bloqués. Trois conventions ont été signées avec PALMCI les 17 juillet 2000, 20 décembre 2000 et 21 décembre 2000 pour la rémunération de ces comptes courants. Les soldes des comptes courants s'élèvent à 394,9 millions de francs CFA, 196,5 millions de francs CFA et 55,8 millions de francs CFA. Le taux de rémunération est égal au taux de base BCEAO majoré d'un point. Les intérêts dus au 31 décembre 2001 s'élèvent à 34 millions de francs CFA pour UNILEVER CI, 16 millions de francs CFA pour SIFCA et 4,2 millions de francs CFA pour INTERCULTURES.

2.2 Avec les sociétés UNILEVER CI, SIFCA et INTERCULTURES

Administrateurs ou dirigeants concernés :

- UNILEVER CI représenté par Monsieur Richard BOSMAN
- SIFCA représenté par Monsieur Yves LAMBELIN
- INTERCULTURES représenté par Monsieur Luc BOEDT.

Nature et Objet :

Convention de prêt

Modalités :

UNILEVER CI, SIFCA et INTERCULTURES ont renoncé à encaisser leurs dividendes de l'exercice 1998 et les ont laissés en comptes courants bloqués. Trois conventions ont été signées avec PALMCI le 12 novembre 1999 pour la rémunération de ces comptes courants.

Les soldes des comptes courants s'élèvent à 478,7 millions de francs CFA, 239,4 millions de francs CFA et 70,4 millions de francs CFA. Le taux de rémunération est égal au taux de base BCEAO augmenté d'un point.

Les intérêts se sont élevés à 41,3 millions de francs CFA pour UNILEVER CI, 19,5 millions de francs CFA pour SIFCA et 5,3 millions de francs CFA pour INTERCULTURES.

2.3 Avec la société THSP

Administrateurs ou dirigeants concernés :

- THSP représenté par Monsieur John WHITECHURCH
- PALMCI représenté par Monsieur Georges Kouassi BROU.

Nature et Objet :

- Convention de compte courant.
- Convention de gestion et d'assistance technique.
- Cautionnement.

Modalités :

a) Convention de compte courant

Le conseil d'administration du 18 juin 1999 a sollicité les actionnaires pour renforcer les fonds propres de THSP. A cet effet, PALMCI a versé la somme de 123 millions de francs CFA qui a fait l'objet d'une convention de compte courant à cette date. Ce montant est rémunéré aux taux de base de la BCEAO majoré d'un point.

Compte tenu des remboursements intervenus au cours de l'année 2001, THSP reste devoir la somme de 77,8 millions de francs CFA.

Les produits financiers constatés par PALMCI à ce titre se sont élevés à 4,5 millions de francs CFA.

b) *Convention de gestion et d'assistance technique*
Conformément à la convention du 12 janvier 1999, PALMCI fournit à THSP une assistance technique et de gestion. En contrepartie des prestations fournies à THSP, PALMCI perçoit une rémunération annuelle de 24 millions de francs CFA.

c) *Cautionnement*

Dans le cadre d'un crédit à moyen terme contracté auprès de la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire, PALMCI, en partenariat avec la société SIPEF-CI,

s'est constituée caution solidaire et indivisible de la société THSP.

La caution donnée le 18 septembre 1998 garantit le remboursement d'un crédit de 450 millions de francs CFA auquel s'ajouteraient les éventuels intérêts, agios, pénalités et autres frais.

Cette convention de cautionnement n'emporte aucune charge pour PALMCI.

2.4 Avec l'Etat de Côte d'Ivoire

Administrateurs ou dirigeants concernés :

- l'Etat de Côte d'Ivoire représenté par Messieurs Honoré N'guetta ASSANVO, Georges Armand AKOBE et Bernadin Koffi YAPI.

Nature et Objet :

Convention de prêt

Modalités :

Dans le cadre de la privatisation de la société PALMINDUSTRIE, l'Etat a cédé à la société PALMCI, les blocs agro-industriels du Sud Ouest, du Sud Est et du Centre.

Conformément aux conventions des 29 novembre 1996 et 27 décembre 1996, le traitement de la différence entre la valeur des actions de l'Etat dans la société constituée et la valeur des actifs apportés par l'Etat constitue une dette de PALMCI envers l'Etat.

Le montant total de cette dette s'établit à 5 958 millions de francs CFA dont 2 888 millions de francs CFA relatifs à l'ensemble agro-industriel du Sud Ouest et 3 070 millions de francs CFA relatifs aux ensembles agro-industriels du Sud Est et du Centre. Cette dette est remboursable en douze semestrialités égales. Le solde restant dû au 31 décembre 2001 s'élève à 1 490 millions de francs CFA.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les intérêts pour l'année 2001 s'élèvent à 74,5 millions de francs CFA.

2.5 Avec la société SOCFINCO

Administrateurs ou dirigeants concernés :

INTERCULTURES représenté par Monsieur Luc BOEDT.

Nature et Objet :

Convention de gestion

Modalités :

Conformément à la convention de gestion en date du 12 février 1997, la société SOCFINCO fournit à PALMCI une assistance technique et de gestion. En contrepartie des prestations fournies, SOCFINCO perçoit une rémunération fixée à 1,5% du chiffre d'affaires augmenté de 2% du bénéfice d'exploitation.

La charge constatée par PALMCI au titre de cette convention s'élève à 432 millions de francs CFA pour l'exercice 2001.

2.6 Avec la société de caoutchouc de Grand Béréby (SOGB)

Administrateurs ou dirigeants concernés :

INTERCULTURES représenté par Monsieur Luc BOEDT.

Nature et Objet :

Contrat de location immobilière

Modalités :

SOGB loue à PALMCI un immeuble à usage de bureau sis au 44, rue du commerce à Abidjan Plateau. La location était consentie pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 1998, et renouvelable par tacite reconduction pour une durée de 3 ans.

Le loyer annuel de l'exercice 2001 s'élève à 57,6 millions de francs CFA.

2.7 Avec le Centre National de Recherche Agronomique

Administrateurs ou dirigeants concernés :

- l'Etat de Côte d'Ivoire représenté par Messieurs Honoré N'guetta ASSANVO, et Bernadin Koffi YAPI.

Nature et Objet

Gestion de parcelles vitro plants Modalités

Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a signé le 17 juin 1998 avec PALMCI, une convention de gestion des parcelles de vitro plants sur les ensembles agro-industriels de celle-ci. Cette convention est entrée en vigueur le 1er

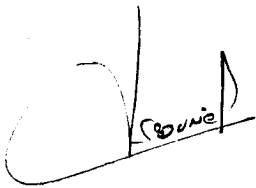
octobre 1998 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

PALMCI s'est engagée à acheter tous les régimes récoltés par le Centre National de Recherche Agronomique au prix en vigueur chez les planteurs villageois, déduction faite de toutes les prestations effectuées par PALMCI pour le compte du CNRA. La charge supportée par PALMCI en 2001 est de 172,0 millions de francs CFA.

Conformément à la loi et aux statuts de la société, il appartient à votre Assemblée de se prononcer sur ces conventions.

Abidjan, le 12 juin 2002.

Mazars & Guérard
Jean-Pierre Bouniol
Associé



Micheline Koffi
Expert comptable diplômé



Ernst & Young
Christian Marmignon
Associé



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'acte uniforme du traité de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE (Groupement d'Intérêt Economique), nous vous présentons notre Rapport Spécial sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001. Le président du Conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle allouée aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001 et nos contrôles n'en ont pas révélé. Ainsi conformément à la loi, il appartient à votre Assemblée de se prononcer sur le présent rapport spécial.

Abidjan, le 12 juin 2002

Mazars & Guérard
Jean-Pierre Bouniol
Associé



Micheline Koffi
Expert comptable diplômé



Ernst & Young
Christian Marmignon
Associé



BILAN

ET

COMPTES DE RESULTATS

BILAN - S Y S T E M E N O R M A L

ACTIF	Exercice 2001			Exercice 2000
	Montants bruts	Amort./Prov.	Montants Nets	Montants Nets
Frais d'établissement et charges à répartir	0		0	
Primes de remboursement des obligations			0	
Charges immobilisées	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement			0	
Brevets, licences, logiciels	14 246 284	2 849 257	11 397 027	14 246 284
Fonds commercial			0	
Autres immobilisations incorporelles			0	
Immobilisations Incorporelles	14 246 284	2 849 257	11 397 027	14 246 284
Terrains			0	
Bâtiments	24 417 480 215	7 459 068 728	16 958 411 487	16 496 783 605
Installations et agencements			0	
Matériel	66 794 192 694	23 380 687 289	43 413 505 405	41 382 222 325
Matériel de transport	5 535 235 030	4 087 690 171	1 447 544 859	1 127 814 199
Immobilisations corporelles	96 746 907 939	34 927 446 188	61 819 461 751	59 006 820 129
Avances et acomptes versés sur immob.	68 996 703		68 996 703	68 280 829
Titres de participation	330 000 000		330 000 000	330 000 000
Autres immobilisations financières	98 673 031		98 673 031	42 822 786
Immobilisations financières	428 673 031	0	428 673 031	372 822 786
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	97 258 823 957	34 930 295 445	62 328 528 512	59 462 170 028
ACTIF CIRCULANT				
Actif circulant H A O			0	
Marchandises			0	
Matières premières & autres approvisionnements	5 072 811 600		5 072 811 600	5 236 318 102
En-cours	283 585 964		283 585 964	324 514 321
Produits fabriqués	316 644 357		316 644 357	814 785 142
Stocks	5 673 041 921	0	5 673 041 921	6 375 617 565
Fournisseurs, avances versées	0		0	
Clients	13 214 980 536	124 559 339	13 090 421 197	7 558 998 688
Autres créances	1 322 468 425	19 780 424	1 302 688 001	3 176 039 417
Créances et emplois assimilés	14 537 448 961	144 339 763	14 393 109 198	10 735 038 105
TOTAL ACTIF CIRCULANT	20 210 490 882	144 339 763	20 066 151 119	17 110 655 670
TRESORERIE - ACTIF				
Titres de placement	0		0	
Valeurs à encaisser	2 732 500		2 732 500	420 000
Banques, chèques postaux, Caisse	42 790 867		42 790 867	727 717 686
TOTAL TRESORERIE - ACTIF	45 523 367	0	45 523 367	728 137 686
Ecart de conversion - Actif	15 117 430		15 117 430	63 451 375
TOTAL GENERAL	117 529 955 636	35 074 635 208	82 455 320 428	77 364 414 759

BILAN – SYSTEME NORMAL

PASSIF (avant répartition)	<i>Exercice 2001</i>	<i>Exercice 2000</i>
CAPITAUX PROPRES & RESSOURCES ASSIMILEES		
Capital	20 000 000 000	20 000 000 000
Actionnaires capital non appelé		
Primes et Réserves	309 567 637	309 567 637
Primes d'apport, d'émission, de fusion		
Ecart de réévaluation	309 567 637	309 567 637
Réserves indisponibles		
Réserves libres		
Report à nouveau + ou -	-1 704 121 074	1 857 043 078
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	-8 867 565 210	-3 561 164 152
	0	0
Autres capitaux propres		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées et fonds assimilés		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 737 881 353	18 605 446 563
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
Emprunts	33 469 860 808	31 995 104 731
Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	2 978 381 643	3 476 090 844
Dettes financières diverses	216 558 714	294 207 982
Provisions financières pour risques et charges		
TOTAL DETTES FINANCIERES	36 664 801 165	35 765 403 557
TOTAL RESSOURCES STABLES	46 402 682 518	54 370 850 120
PASSIF CIRCULANT		
Dettes circulantes & ressources assimilées H.A.O.	30 335 093	10 956 336
Clients, avances reçues	6 899 323 079	6 806 222 798
Fournisseurs d'exploitation	551 199 647	421 291 934
Dettes fiscales	816 950 547	579 451 170
Dettes sociales	820 533 301	1 333 942 971
Autres dettes	0	
Risques provisionnés		
TOTAL PASSIF CIRCULANT	9 118 341 667	9 151 865 209
TRESORERIE - PASSIF		
Banques, crédits d'escompte	11 369 930 434	4 742 197 225
Banques, crédits de trésorerie	10 155 805 517	4 000 000 000
Banques, découverts	5 408 560 292	5 099 502 205
TOTAL TRESORERIE - PASSIF	26 934 296 243	13 841 699 430
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL GENERAL	82 455 320 428	77 364 414 751

COMPTES DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

CHARGES	Exercice 2001	Exercice 2000
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (+ ou -)		
Achats de matières premières & fournitures liées	9 995 958 920	13 962 319 172
Variation de stocks (+ ou -)	163 506 502	
Achats consommés / mat. premières & fournitures	10 159 465 422	13 962 319 172
Autres achats	6 850 877 112	6 966 963 167
Variation de stocks (+ ou -)		
Autres achats consommés	6 850 877 112	6 966 963 167
Transports	2 445 657 468	2 874 013 787
Services extérieurs	3 701 013 801	10 249 475 530
Impôts et taxes	1 080 985 384	1 663 665 925
Autres charges	260 119 268	301 258 681
Total charges d'exploitation hors frais personnels & dotation	24 498 118 455	36 017 696 262
Charges de personnel	10 573 817 279	10 169 644 938
Total charges d'exploitation hors dotations	35 071 935 734	46 187 341 200
Dotation aux amortissements et aux provisions	7 136 725 574	7 178 289 167
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	42 208 661 308	53 365 630 367
ACTIVITE FINANCIERE		
Frais financiers	4 661 347 220	3 831 192 036
Pertes de change	3 256 678	4 167 880
Dotation aux amortissements et aux provisions	7 558 714	22 207 982
Total des charges financières	4 672 162 612	3 857 567 898
TOTAL CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	46 880 823 920	57 223 198 265
HORS ACTIVITES ORDINAIRES		
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	296 297	5 562 448
Charges H.A.O.	0	
Dotations H.A.O.		
TOTAL DES CHARGES H.A.O.	296 297	5 562 448
Participation des travailleurs		
Impôt sur le résultat	30 000 000	30 000 000
Total participations et impôts	30 000 000	30 000 000
TOTAL GENERAL DES CHARGES	46 911 120 217	57 258 760 713

PRODUITS*Exercice 2001**Exercice 2000***ACTIVITE D'EXPLOITATION**

Ventes de marchandises

MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES

Ventes de produits fabriqués

Travaux, services vendus

Variation stock produits fabriqués

Production stockée (var+) ou déstockage (var-)

Production immobilisée

Total Production**MARGE BRUTE SUR MATIERES**

Produits accessoires

CHIFFRE D'AFFAIRES

dont à l'exportation:

Subventions d'exploitation

Autres produits

Total produits d'exploitation**VALEUR AJOUTEE****EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION**

Reprise de provisions

Transfert de charges

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION**RESULTAT D'EXPLOITATION****ACTIVITE FINANCIERE**

Revenus financiers

Gains de change

Reprises de provisions

Transferts de charges

Total des produits financiers**RESULTAT FINANCIER****TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES****RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES**

dont impôt correspondant

HORS ACTIVITES ORDINAIRES

Produits des cessions d'immobilisations

Produits H.A.O.

Reprises H.A.O.

Transferts de charges

TOTAL DES PRODUITS H.A.O.**RESULTAT H.A.O.****TOTAL GENERAL DES PRODUITS****RESULTAT NET**

35 967 128 063 43 991 272 423

-539 069 142 178 423 872

560 064 978 6 257 787 356

35 988 123 899 50 427 483 651

25 828 658 477 36 465 164 479

35 967 128 063 43 991 272 423
430 288 932

1 227 866 134 1 451 549 536

37 215 990 033 51 879 033 187

12 717 871 578 15 861 336 925

2 144 054 299 5 691 691 987

236 404 325 1 616 955 386

149 990 526

37 452 394 358 53 645 979 099

-4 756 266 950 280 348 732

20 367 428 39 845 064

53 707 370 7 771 148

22 207 982

96 282 780 47 616 212

-4 575 879 832 -3 809 951 686

37 548 677 138 53 693 595 311

-9 332 146 782 -3 529 602 954

30 000 000 30 000 000

368 475 4 001 250

494 509 394

494 877 869 4 001 250

494 581 572 -1 561 198

38 043 555 007 53 697 596 561

-8 867 565 210 -3 561 164 152

TEXTE DES RESOLUTIONS

I) Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2001 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les comptes et le bilan dudit exercice ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes et résumés dans ces rapports.

En outre, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme, l'Assemblée déclare approuver lesdites conventions.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration et décide d'affecter en report à nouveau la perte nette de l'exercice s'élevant à 8.867.565.210 francs CFA. Le nouveau report à nouveau s'établit à -10.571.686.284 F CFA.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, approuvant les propositions du Conseil d'Administration, décide de ne pas allouer d'indemnité de fonction aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale constatant que le mandat de l'ensemble des Administrateurs est arrivé ce jour à

expiration, nomme en qualité d'Administrateur, pour une durée d'une année :

- Monsieur Georges Kouassi BROU,
- Monsieur Yves LAMBELLIN,
- La société UNILEVER, représentée par Monsieur Richard BOSMAN,
- La Société SIFCA, représentée par Monsieur Tano ANGORA,
- La Société TRITURAF, représentée par Monsieur Adriano REGONDI,
- La Société SIERI, représentée par Monsieur Michel AKA-ANGHUI,
- La Société INTERCULTURES, représentée par Monsieur Luc BOEDT,
- L'Etat de Côte d'Ivoire, représenté par Monsieur Honoré N'guetta ASSANVO et Monsieur Bernadin Koffi YAPI.

Les mandats, ainsi conférés, expireront lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2002.

II) Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2001 approuvés ce jour par l'Assemblée Générale réunie sous sa forme ordinaire, lesdits comptes faisant ressortir un total de capitaux propres de 9 737 881 353 F CFA pour un capital de 20 000 000 000 F CFA, statuant conformément à l'article 664 de l'Acte Uniforme, décide qu'il n'y a pas lieu de procéder à la dissolution anticipée de la société.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits de procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité.